PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À TIPASA

Le littoral est-il menacé ?

C'est la lancinante question que se posent les riverains, mais aussi les professionnels de la pêche. En effet, lors du récent regroupement des professionnels de la pêche, à l'occasion d'une présentation des opportunités d'investissement que recèle le littoral de la wilaya de Tipasa, l'attention des participants a été attirée par la baisse du potentiel de pêche, due à plusieurs facteurs, à l'instar de la pollution maritime, le dangereux déséquilibre de l'écosystème marin et les vidanges illicites déversées par les navires.

Mais en marge de ces débats, des participants ont jeté un pavé dans la mare en déclarant que c'est l'utilisation de la dynamite pour la pêche de la sardine qui a permis la raréfaction de ce produit. Une grave accusation, réfutée par les syndicats des pêcheurs. Cependant, certains spécialistes du domaine pointent du doigt la nécessité impérative de la préservation de la biodiversité marine et l'écosystème marin en argumentant avec des chiffres époustouflants. Ces experts diront «notre littoral dispose de plus de 3 600 espèces centralisées, à l'instar de 404 espèces de poissons,47 espèces d'oiseaux, 679 types de crustacés, 379 types de mollusques, 280de zooplanctons et 321 espèces de phytoplanctons, ainsi que 495 types d'algues marophytes». Cet impressionnant étalage d'espèces littorales évolue, selon ces mêmes experts, dans 16 aires marines, à l'instar des anses de Kouali, du Chenoua, Gouraya, Alger, Aïn-Témouchent et Oran. Notre littoral dispose d'écosystèmes remarquables, notamment ceux à posidonies, constituant des herbiers, qui assurent une alimentation en oxygène des eaux marines. Les herbiers à posidonies sont considérés comme «habitats à conserver du fait qu'ils sont constructeurs de fonds marins, et stabilisent le littoral». Le débat houleux qui s'engagea lors de ces journées d'études dédiées aux professionnels de la pêche amena des prises de positions radicales de certains armateurs de sardiniers. L'un d'eux avouera avec émotion «je suis quelquefois amené à ne rien rapporter dans mes filets». Ce même armateur, bouleversé, mettra à l'index, «certains spadonniers et chalutiers qui utilisent, au mépris de la réglementation maritime, des filet dérivants, de plusieurs kilomètres, en raclant les fonds des mers, et ramenant tous les calibres de poissons, même en période de reproduction». Nos experts maritimes diront avec désespoir : «aucune espèce de poissons n'est protégée par la législation algérienne. Bien que les espèces recensées, soit 404 poissons marins et 53 espèces d'eau douce, constituent pourtant des espèces très prisées à l'instar du barbeau, de la carpe, du pageot, de la raie, du poisson saint-pierre, la sardine, le rouget de roche, le poulpe, le rascasse et enfin le majestueux dauphin commun».

Photo : DR

Houari Larbi

BOUIRA

Les passages à niveau non gardés de la voie ferrée, des points noirs

Près de soixante-dix passages à niveau non gardés, et d'autres ouverts par des riverains, appelés communément des passages clandestins, jalonnent la voie ferrée dans la wilaya de Bouira, mettant en danger la vie des citoyens, constate-t-on.

Les piétons, ainsi que les automobilistes se retrouvent, ainsi, victimes de ces passages non-gardés, puisqu'ils ne sont pas alertés sur le passage des trains. Des collisions entre les trains et des véhicules empruntant ces voies dangereuses surviennent régulièrement au niveau de ces «points de la mort» et des pertes humaines y sont souvent déplorées. Pour la direction locale de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF), l'imprudence et l'inconscience des piétons et des automobilistes constituent les véritables causes de ces drames. Sur les 101 km de chemin de fer qui traversent la wilaya de Bouira, les responsables du secteur ont recensé au total 62 passages à niveau non-gardés et d'autres ouverts clandestinement par des citoyens notamment dans la commune de Aomar (nord-ouest), de Kadiria (ouest) ainsi que d'El-Asnam (est), a indiqué à l'APS, M. Mohamed Hannat, chef du district de la SNTF de Bouira. La commune de Aomar compte, à elle seule, cinq passages clandestins qui représentent, selon lui, «une menace réelle pour les citoyens et pour le transport ferroviaire». Début mars en cours, une camionnette a été percutée de plein fouet par un autorail au niveau d'un passage à niveau non-gardé à Ath Mansour (est). En 2014, plusieurs accidents de ce genre avaient été déplorés, notamment au lieudit Bouakkache (El-Adjiba) et à Bechloul, causant des pertes humaines ainsi que d'importants dégâts matériels. Ces incidents avaient provoqué, à maintes reprises, la colère des riverains qui ont protesté et réclamé la sécurisation de ces passages dangereux, situés près de leurs lieux d'habitation. Ces dix dernières années, 44 accidents (collisions) s'étaient produits sur plusieurs passages à niveau non-gardés et clandestins, faisant au total six morts et 14 blessés, selon les statistiques fournies par M. Hannat. Ces chiffres «pourraient grimper si aucune solution n'est trouvée à ce problème qui menace la vie des automobilistes notamment au niveau des villes traversées par le chemin de fer telles El-Adjiba, Bechloul, Aomar et Lakhdaria», a estimé M. Hannat.

Des mesures pour parer au problème

Face aux dégâts causés par ces passages non-gardés et clandestins, la direction locale de la SNTF a entamé des procédures en vue d'«éradiquer ces points noirs mortels», assure le responsable. Pour les passages non-gardés des localités de Bouakkache (El-Adjiba) et de Bechloul, la procédure est en cours en vue de les transformer en passages à niveau gardés, a-t-il expliqué, ajoutant que le dossier a été envoyé à la direction générale de la SNTF. «On attend juste le recrutement des gardiens de barrières pour venir à bout de ce problème», a-t-il assuré. Avec ces deux nouveaux passages à niveau qui seront gardés, «le nombre des passages à niveau sécurisés s'élèvera ainsi à 11», précise-t-il. D'autre part, la Direction générale de la SNTF «a saisi le ministère des Transports et toutes les Directions des travaux publics de la wilaya afin de prévoir la réalisation des passages supérieurs ou inférieurs pour supprimer les passages à niveau non-gardés», a encore affirmé le responsable. Concernant les passages clandestins, la direction locale de la SNTF de Bouira a sollicité l'intervention des communes ainsi que des services de la Gendarmerie nationale pour les fermer définitivement, a-t-il souligné, imputant la responsabilité des accidents à «l'imprudence des conducteurs ainsi qu'au non-respect du code de la route».

APS

MILIANA

20 cas de typhoïde déclarés à Zougala

Le quartier sud de la localité de Zougala, situé à mi-chemin entre Miliana et Khemis Miliana, était en effervescence vendredi.

Les habitants qui puisent leur eau potable à partir des sources Aïn Sefra et Aïn Soltane se sont mobilisés pour s'opposer à la décision de fermeture annoncée de ces deux sources par les autorité locales. Cette décision, a été dictée, avons-nous appris, sur la base de la suspicion que les eaux de ces sources ont été contaminées par une conduite d'assainissement. Cependant, les riverains sont formels «des membres de nos familles sont hospitalisés au service d'épidémiologie de l'hôpital Farès-Yahia de Miliana… Ce que nous pouvons affirmer, c'est que ces deux sources ne sont pas à l'origine de ce début d'épidémie, parce que nous continuons à en boire, et ce, depuis des décennies et rien ne nous est arrivé, et leur portabilité a été attestée par des analyses récentes», nous ont déclaré des riverains. Unanimement, les intéressés accusent la conduite d'alimentation d'AEP, qui relève du service des eaux, d'être contaminée. On nous a même montré le lieu où on a creusé pour vérifier, situé à une cinquantaine de mètres plus haut où les eaux usées sortant du réseau d'assainissement se sont infiltrées dans la conduite d'eau potable. «L'avarie avait été signalée aux services concernés qui ont dépêché une équipe de réparation et ils se sont contentés de colmater la cassure du tuyau en enroulant autour des lanières de caoutchouc», nous ont dit d'autres habitants du quartier. Ce qui a renforcé leur conviction, ce n'est pas l'eau des deux sources qui est en cause mais bien la conduite d'AEP. D'autres personnes, dont une fillette du CEM, habitant loin des sources et consommant l'eau des robinets ont été atteintes par le virus. «Pour masquer la carence des services d'hygiène et leur irresponsabilité, certains responsables qui se soucient peu de la chose publique tentent de noyer le poisson en ciblant nos sources d'être à l'origine de cette catastrophe», ont dit plusieurs voix. Dès que l'alerte a été donnée, une foule de responsables des différents secteurs se sont rendus sur les lieux. Selon les habitants, il leur a été promis que la conduite d'assainissement et celle de l'AEP vont être réhabilitées dans les meilleurs délais. Toujours est-il que quelque 20 personnes de différents âges ont été hospitalisées. Pour l'instant, avons-nous appris de sources dignes de foi, huit cas de typhoïde ont été confirmés, pour les douze autres, les analyses sont en cours.

Karim O.